



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité des genres Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rechie Valdez', positioned above a horizontal line.

L'honorable Rechie Valdez, C.P., députée

Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et
secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme)

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), 2025

Numéro SW1-12F-PDF au catalogue

ISSN 2652-9239

Aussi disponible en anglais sous le titre : 2024-25 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 de Femmes et Égalité des genres Canada

Table des matières

- [En un coup d'œil](#)
- [Message de la ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - o [Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres](#)
 - o [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - o [Dépenses](#)
 - o [Financement](#)
 - o [Faits saillants des états financiers](#)
 - o [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel pour 2024-2025](#).

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

Principales priorités

FEGC a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :

- Promouvoir les femmes et faire progresser l'égalité des genres;
- Diriger et faire progresser la mise en œuvre de l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) dans l'ensemble du gouvernement du Canada;
- Prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe (VFS);
- Promouvoir et faire progresser l'égalité pour les personnes 2ELGBTQI+.

Faits saillants pour FEGC en 2024-2025

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 368 962 159 \$
- Personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) : 418

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines de FEGC, veuillez consulter la [section Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres

Dépenses réelles : 346 440 898 \$

Personnel équivalent temps plein réel : 272

En 2024-2025, FEGC a fait progresser l'égalité des genres pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ en menant des actions concrètes et en obtenant des résultats, tout en appuyant l'engagement pangouvernemental d'investir dans les domaines qui comptent le plus pour la population canadienne. Le Ministère a agi dans le cadre de [ses rôles clés de rassembleur, de courtier de connaissances et d'agent de renforcement des capacités](#), en misant sur l'engagement et la collaboration avec ses partenaires et les parties prenantes. FEGC a dirigé et coordonné la participation du Canada à des tribunes internationales majeures pour faire progresser l'égalité des genres au pays et dans le monde. Le Ministère a renforcé la mise en œuvre de l'ACS Plus dans l'ensemble du gouvernement fédéral en améliorant l'accès aux ressources, en accroissant la sensibilisation et la mobilisation autour de cette approche, et en offrant des conseils sur son application intersectionnelle. FEGC a poursuivi la mise en œuvre du [Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#) et a financé des organismes œuvrant dans le domaine de la violence fondée sur le sexe (VFS) afin qu'ils développent des pratiques prometteuses, mènent des recherches communautaires, soutiennent les personnes survivantes et offrent des programmes de prévention. Le Ministère a aussi poursuivi le projet pilote du [Fonds d'équité menstruelle](#) en partenariat avec Banques alimentaires Canada. FEGC a continué d'assurer la direction et la mise en œuvre du [Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+](#), en fournissant des conseils, des analyses, de la recherche et des outils de mobilisation des connaissances sur les enjeux liés aux communautés 2ELGBTQI+. En 2024-2025, FEGC a accordé 1,5 million de dollars à Fierté Canada Pride et versera le même montant en 2025-2026 afin de répondre aux besoins en matière de sécurité des festivals de la Fierté partout au pays. Le Ministère a aussi octroyé du financement par l'entremise du Fonds de renforcement des capacités communautaires 2ELGBTQI+ et du Fonds de projets 2ELGBTQI+ afin de soutenir, protéger et renforcer les capacités des communautés 2ELGBTQI+. Pour accroître la sensibilisation et encourager l'action face à la VFS et à la discrimination envers les communautés 2ELGBTQI+, FEGC a lancé les campagnes de sensibilisation [Ce n'est pas juste](#) et [Unité](#), a organisé la Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus et a tenu des événements tout au long de l'exercice. Ces activités ont contribué à renforcer la compréhension et l'ouverture, et à réduire la stigmatisation et la discrimination.

Pour en savoir davantage sur [l'avancement de l'égalité des genres](#) de FEGC, veuillez consulter la section Résultats : Nos réalisations de son rapport sur les résultats ministériels.

Message de la ministre

En tant que ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2024-2025 de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC). Ce rapport met en

lumière les mesures prises par le Ministère au cours de la dernière année pour faire progresser l'égalité des genres au Canada et obtenir des résultats, tout en appuyant l'engagement pangouvernemental d'investir dans les domaines qui comptent le plus pour la population canadienne.

Pour bâtir l'économie la plus forte du G7 et positionner le Canada pour réussir dans un monde de plus en plus instable et divisé, il faut assurer la pleine participation équitable des femmes et des personnes de diverses identités de genre. En tant que rassembleur, courtier de connaissances et agent de renforcement des capacités, FEGC collabore avec d'autres ministères et organismes fédéraux, des dirigeantes et dirigeants autochtones à l'échelle nationale, les provinces et territoires, des organisations de la société civile de femmes et personnes 2ELGBTQI+, ainsi que des communautés partout au pays, afin d'éliminer les obstacles qui empêchent les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique du Canada.

L'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) est un outil qui permet d'élaborer des politiques tenant compte des réalités vécues par les personnes, de leurs identités et de leurs expériences. En 2024-2025, FEGC a mis en place un nouveau cadre de gouvernance afin de renforcer la collaboration entre les ministères fédéraux et a créé le Centre de ressources sur l'ACS Plus, un carrefour d'outils et de pratiques exemplaires. Nous avons aussi collaboré avec Statistique Canada à l'élaboration du premier [Plan d'action sur les données désagrégées](#) au Canada, qui prévoit l'inclusion de questions sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle dans les enquêtes nationales. Ces initiatives contribuent à réduire les écarts en matière de revenu, d'emploi et de services.

En collaboration avec les provinces et territoires, nous avons dirigé les travaux visant à mettre fin à la VFS. Plus de [11 millions](#) de personnes âgées de 15 ans et plus ont vécu au moins un épisode de violence entre partenaires intimes (6,2 millions de femmes et 4,9 millions d'hommes). Par l'entremise du [Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#), nous avons appuyé des organismes communautaires dans la mise en œuvre de programmes de prévention, de services aux personnes survivantes et de projets de recherche. FEGC a également collaboré avec Statistique Canada afin de renforcer les données sur la sécurité et sur les homicides liés au genre, et a élargi la campagne de sensibilisation des jeunes [Ce n'est pas juste](#), qui a permis à 73 000 personnes d'obtenir de l'information pour changer les mentalités et favoriser l'action.

À une époque où les menaces et la discrimination envers les communautés 2ELGBTQI+ s'intensifient, la protection et la promotion des droits des personnes 2ELGBTQI+, au pays comme à l'étranger, sont plus urgentes que jamais. FEGC a mené et appuyé des initiatives liées aux six priorités du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, notamment en aidant des personnes entrepreneures 2ELGBTQI+ à surmonter les obstacles au démarrage et à la croissance de leurs entreprises grâce au Programme d'entrepreneuriat 2ELGBTQI+, et en faisant progresser les droits des personnes 2ELGBTQI+ dans les pays en développement par l'entremise du Programme d'aide internationale pour les personnes 2ELGBTQI+.

Dans le cadre de nos efforts pour faire progresser la collecte de données désagrégées et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, grâce à la stratégie de collecte d'information sur les personnes 2ELGBTQI+, dotée d'un financement de 7,7 millions de dollars, nos conseils spécialisés ont contribué à façonner les stratégies nationales en matière de [santé publique](#) et de [lutte contre la haine](#). FEGC a également investi plus de 23 millions de dollars dans des organismes communautaires et des festivals de la Fierté afin de renforcer la sécurité et les réseaux, tandis que la campagne [Unité](#) contre la

stigmatisation a remis en question la discrimination et favorisé l'inclusion, mobilisant plus de 100 000 personnes à travers le Canada.

Dans son rôle d'agent de renforcement des capacités, FEGC a mis en œuvre le [Fonds de renforcement des capacités pour les femmes](#) et le [Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes](#), appuyant plus de 300 organismes dans la réalisation de projets visant à lever les obstacles systémiques à l'égalité des genres. FEGC a aussi coordonné la participation du Canada à des tribunes internationales majeures, dont la [Commission de la condition de la femme des Nations Unies](#) et des initiatives liées à la présidence canadienne du G7, afin que la voix du Canada demeure forte pour faire progresser les droits des femmes et le renforcement de leur pouvoir à l'échelle mondiale. De plus, FEGC a accordé 22,2 millions de dollars par l'entremise du Fonds de développement des capacités communautaires 2ELGBTQI+ et du Fonds de projets 2ELGBTQI+, soutenant 159 projets visant à renforcer les capacités des organismes et réseaux communautaires de personnes 2ELGBTQI+ et à appuyer des initiatives de protection des droits et de promotion de l'égalité à travers le Canada.

Nous avons aussi poursuivi le projet pilote national du [Fonds d'équité menstruelle](#) en partenariat avec Banques alimentaires Canada, en offrant un accès gratuit à des produits menstruels, en renforçant l'éducation sur la précarité menstruelle et en contribuant à réduire la stigmatisation entourant les menstruations. La précarité menstruelle constitue un obstacle à l'égalité des genres, car elle nuit à la participation au marché du travail, à la dignité et aux possibilités. Depuis 2023, plus de 72,7 millions de produits ont été distribués et plus de 3,5 millions de demandes d'accès à ces produits ont été recensées.

Des progrès ont été réalisés, mais les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ font encore face à des obstacles, qu'il s'agisse de la pauvreté, de la discrimination, de l'accès inégal aux postes de leadership ou des écarts salariaux persistants.

Des milieux de travail et des politiques équitables, ainsi que des communautés solides, ne se construisent pas par hasard; ils se bâtissent grâce à l'action collective. Les progrès surviennent lorsque les possibilités sont justes et accessibles, et c'est ainsi que nous bâtissons un Canada plus fort et plus résilient pour tout le monde.



L'honorable Rechie Valdez, C.P., députée

Ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme)

Résultats : Nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Répercussions sur la qualité de vie](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Renseignements sur les résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités gouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres fait avancer l'égalité des genres pour les femmes, notamment l'égalité sociale, économique et politique en ce qui touche aux sexes, à l'orientation sexuelle et à l'identité ou expression de genre. Le Ministère favorise une meilleure compréhension de l'interaction du sexe et du genre avec d'autres facteurs identitaires, dont la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, la situation socioéconomique, le lieu de résidence et le handicap. Le Ministère élabore et coordonne des politiques et des programmes et entreprend des recherches ainsi que des collectes et des analyses de données ayant trait à ces politiques et programmes, et il renseigne le public à l'aide d'activités de sensibilisation. Le Ministère fournit des conseils au gouvernement pour parvenir aux résultats et aux objectifs que s'est fixés le Canada en matière d'égalité des genres, y compris la promotion de la budgétisation sensible aux genres, et il contribue, par son expertise, sa contribution à la recherche et son financement d'initiatives communautaires, à l'avancement de l'égalité des genres auprès d'autres partenaires et parties prenantes. Le Ministère agit comme axe central de la mise en commun de l'expertise au Canada et avec ses partenaires sur la scène internationale, et il s'appuie sur ses connaissances pour orienter les priorités du Canada en matière d'égalité des genres.

Répercussions sur la qualité de vie

[Le Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) comporte trois domaines et cinq sous-domaines qui correspondent à la responsabilité essentielle de FEGC. Les cinq indicateurs associés à ces domaines et sous-domaines, auxquels contribueront les activités de FEGC, sont présentés ci-dessous, par sous-domaine.

Sûreté et sécurité et Justice et droits de la personne

Les activités de FEGC visant à prévenir et à contrer la VFS devraient contribuer à réduire la violence subie par les femmes, les filles, les personnes 2ELGBTQI+ et les personnes ayant d'autres facteurs identitaires croisés. FEGC s'attend donc à ce que ces activités aient une incidence directe sur l'indicateur « Victimisation » du sous-domaine « Sûreté et sécurité » du domaine « Saine gouvernance ». Ces

activités contribueront aussi à l'indicateur principal « Discrimination et traitement injuste » du sous-domaine « Justice et droits de la personne », également dans le domaine « Saine gouvernance ».

En 2024-2025, FEGC a analysé 91 rapports finaux de projets liés à la fin de la violence envers les femmes et les filles. Un exemple de projet ayant fait progresser ce travail à l'échelle locale est le projet *Femmes musulmanes : éliminer les obstacles à l'égalité des sexes* (Healthy Muslim Families Inc.), mené au Manitoba. Ce projet comprenait la réalisation d'une recherche et d'une analyse des lacunes en matière de VFS au sein de la communauté musulmane, la création d'un comité consultatif sur la VFS composé de femmes musulmanes, la mobilisation communautaire auprès des parties prenantes, la mise sur pied d'un comité pour l'avancement professionnel des femmes musulmanes, ainsi que l'élaboration d'un programme de guérison et de renforcement du pouvoir culturellement adapté, antiraciste et tenant compte des traumatismes. Le projet a donné lieu à la création de nombreuses ressources, dont des trousseaux, des guides et des stratégies. Les travaux du projet ont également été utilisés par une personne députée du Manitoba pour appuyer la rédaction d'un projet de loi sur la violence entre partenaires intimes. Le travail se poursuit et Healthy Muslim Families Inc. collabore avec des partenaires communautaires afin de consolider les résultats obtenus.

Travailler ensemble pour contrer la montée de la haine envers les personnes 2ELGBTQIA+ (Fierté Canada Pride) : Ce projet a permis à Fierté Canada Pride de financer 60 festivals et événements de la Fierté partout au Canada afin d'accroître leur sécurité. Parmi les bénéficiaires du financement, 84 % étaient des responsables de l'organisation de la Fierté et des groupes communautaires en milieu rural, dans de petites collectivités ou en régions éloignées. Le financement a permis aux organismes de mettre en œuvre des plans de sécurité complets pour que les personnes participantes, le personnel et les bénévoles se sentent en sécurité et bien soutenus tout au long des événements. Les bénéficiaires ont souligné que ce financement a souvent fait la différence entre devoir annuler les événements et pouvoir les tenir en toute sécurité. En conséquence, ce projet n'a pas seulement protégé les événements de la Fierté, il a aussi amplifié leur visibilité, renforcé les communautés et favorisé la solidarité à l'échelle du pays.

Les activités de FEGC visant à rendre la société canadienne plus inclusive devraient également contribuer à améliorer l'indicateur « Valeurs communes ». Cet indicateur relève du sous-domaine « Culture et identité » du domaine « Société ».

Sécurité économique et difficultés financières

FEGC travaille à éliminer les obstacles à la participation économique et au renforcement du pouvoir des femmes, des filles, des personnes 2ELGBTQI+ et des personnes ayant d'autres facteurs identitaires croisés. Les activités de FEGC contribuent donc à l'indicateur principal « Pauvreté » du sous-domaine « Sécurité économique et difficultés financières » du domaine « Prospérité ».

En 2024-2025, FEGC a analysé 121 rapports finaux de projets liés à l'amélioration de la sécurité économique et de la prospérité des femmes et des filles. Voici des exemples de la façon dont certains projets ont atteint cet objectif à l'échelle locale.

- *Les femmes brisent les barrières* (Times Change Women's Employment Service Inc.) : Ce projet a mobilisé 139 organismes employeurs qui ont participé à l'initiative visant à rendre leur milieu de travail à prédominance masculine plus inclusif, notamment en recrutant, en maintenant en poste ou en faisant progresser des femmes. Plusieurs organismes employeurs ont indiqué avoir mis en pratique les connaissances acquises grâce au programme, en modifiant leurs politiques ou leurs pratiques. De plus, 32 d'entre eux ont poursuivi ce travail après la fin du programme, en mettant de nouveau à jour leurs politiques, en améliorant leurs efforts de recrutement et en sensibilisant leur personnel aux notions de diversité, d'équité et d'inclusion.
- *Optimiser des politiques d'approvisionnement dans le secteur public pour élargir les possibilités offertes aux femmes dans le domaine de l'ingénierie* (Ontario Society of Professional Engineers [OSPE]) : Ce projet a élaboré un modèle d'approvisionnement social pour les politiques d'approvisionnement du secteur public liées aux services d'ingénierie. L'approvisionnement social utilise les pratiques d'approvisionnement pour générer des retombées sociales allant au-delà de la simple fourniture de biens ou de services. À la fin du projet, plusieurs municipalités de l'Ontario s'étaient engagées à intégrer certaines des recommandations de l'OSPE dans leurs propres politiques d'approvisionnement social. De plus, un partenariat a été établi avec Services publics et Approvisionnement Canada, qui utilise les ressources de l'OSPE pour appuyer l'élaboration de politiques fédérales. Ces résultats illustrent la portée du projet et la façon dont ses conclusions sont intégrées aux politiques à divers niveaux.
- *Projet de sensibilisation communautaire et autochtone* (Elizabeth Fry Society of Northern Alberta) : Ce projet a favorisé des expériences de travail et de bénévolat significatives à Bonnyville et à Fort McMurray pour des femmes sortant de prison. Il comprenait l'amélioration des pratiques au sein d'entreprises afin de ne pas tenir compte des casiers judiciaires. De plus, grâce à des partenariats avec des bibliothèques communautaires dans le nord de l'Alberta, des ressources sont maintenant offertes pour soutenir les personnes judiciairisées, notamment en ce qui concerne la recherche d'emploi avec un casier judiciaire, l'obtention d'une suspension de casier et la connaissance de ses droits en tant

Démocratie et institutions

Enfin, FEGC œuvre à accroître la présence de femmes, de filles, de personnes 2ELGBTQI+ et de personnes ayant d'autres facteurs identitaires croisés dans des postes de direction. Les activités de FEGC devraient donc contribuer à l'indicateur « Représentation au sein de postes des cadres supérieurs » du sous-domaine « Démocratie et institutions » du domaine « Saine gouvernance ».

En 2024-2025, FEGC a analysé 92 rapports finaux de projets liés à la promotion du leadership et de la prise de décision chez les femmes et les filles. Voici des exemples de la façon dont certains projets ont atteint cet objectif à l'échelle locale.

- *Concertées pour l'égalité* (Leadership féminin Prescott-Russell) : Ce projet était axé sur la participation des femmes aux instances décisionnelles en politique et en gouvernance. L'organisme a accru la représentation des femmes au sein des conseils municipaux de la région de 4 %, et deux des huit municipalités de Prescott-Russell comptent maintenant la parité au sein de leur conseil.
- *Ensemble, pour une plus grande diversité au sein des instances agricoles* (Fédération des agricultrices du Québec) : Ce projet visait à répondre aux enjeux persistants qui limitent la participation des femmes aux instances agricoles. Huit organismes provinciaux (sur 37) de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui supervisent 43 syndicats régionaux ou locaux, ont participé au programme. Pendant le projet, l'organisme agricole Sollio Groupe Coopératif a mis sur pied un groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion au sein de sa structure. Près de 650 administratrices et administrateurs de ces organismes ont pris part au processus, en appuyant la démarche et en accordant de l'importance à la modification de leurs pratiques afin de réduire les obstacles systémiques pour les femmes au sein de leur organisme. De plus, l'UPA a adopté un plan concret sur la diversité des genres et la relève syndicale, qui constitue désormais l'un de ses enjeux prioritaires.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Faire avancer l'égalité des genres.

Tableau 1 : Les interventions du Ministère contribuent à faire avancer l'égalité des genres

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié aux interventions du Ministère qui facilitent le progrès de l'égalité des genres au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage de projets financés par le Ministère qui contribuent à réduire les obstacles systémiques à l'égalité des genres	Au moins 50 %	Mars 2025	2022–2023 : 48 % 2023–2024 : 58 % 2024–2025 : 58,7 %
Pourcentage de parties prenantes ayant appliqué des connaissances ou des ressources du Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe	Au moins 76 %	Mars 2025	2022–2023 : 90 % 2023–2024 : 94 % 2024–2025 : 94 %
Nombre de partenariats ou de coalitions formés avec des gouvernements et avec des organismes internationaux,	Au moins 1 450	Mars 2025	2022–2023 : 2 221 2023–2024 : 1 544

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
autochtones, de la société civile et du secteur privé qui défendent les femmes et l'égalité			2024–2025 : 3 776 ¹
Nombre de lacunes comblées dans la recherche et les données au gouvernement fédéral, telles que ces lacunes ont été cernées par le Comité interministériel sur l'égalité des genres	Au moins 26	Mars 2025	2022–2023 : 34 2023–2024 : 50 2024–2025 : 23 ²

Tableau 2 : Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à la prise en compte systématique de l'égalité des genres par le gouvernement du Canada au cours des trois derniers exercices.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel
Pourcentage d'organismes fédéraux qui sont satisfaits des outils et ressources offerts par le Ministère pour tenir compte des questions liées à l'égalité des genres dans leur travail	Au moins 69 %	Mars 2025	2022–2023 : 81 % 2023–2024 : 68 % ³ 2024–2025 : 72 %
Nombre de nouvelles grandes initiatives fédérales (p. ex. politiques, programmes) qui comprennent des mesures particulières pour faire avancer l'égalité des genres	Au moins 58	Mars 2025	2022–2023 : 63 2023–2024 : 86 2024–2025 : Non disponible

La [section Résultats de l'infographie de FEGC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

¹ En 2024-2025, FEGC a soutenu des activités qui ont permis d'accroître le nombre de partenariats directs et indirects, notamment dans le cadre du Fonds d'équité menstruelle, du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, des mesures de sécurité liées à la Fierté et du soutien aux lignes d'assistance téléphonique en cas de crise.

² Moins de projets de recherche ont été réalisés en 2024-2025 que lors des années précédentes.

³ Depuis l'élaboration du nouvel ensemble d'outils et de ressources en 2021, et conformément à l'importance accrue accordée à l'ACS Plus à l'échelle du gouvernement, FEGC constate que de nombreux ministères et organismes ont créé leurs propres outils adaptés. Ceux-ci reflètent une capacité renforcée et des besoins particuliers liés à leur contexte.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à faire avancer l'égalité des genres en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de FEGC pour l'exercice.

Conformément à ses rôles clés de rassembleur, de courtier de connaissances et d'agent de renforcement des capacités, FEGC a posé des gestes concrets en 2024-2025 pour faire progresser l'égalité pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ au Canada.

Les interventions du Ministère contribuent à faire avancer l'égalité des genres

Résultats obtenus

- Promouvoir les femmes et faire progresser l'égalité des genres.
 - o Dans son rôle d'agent de renforcement des capacités, FEGC a mis en œuvre le [Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes](#), doté de 100 millions de dollars, qui a permis à plus de 160 organismes de lancer ou d'élargir des projets visant à corriger ou à éliminer les obstacles systémiques à l'égalité des genres. Les projets financés ont contribué à transformer les normes et les attitudes liées au genre, à modifier des politiques et des pratiques pour contrer le sexisme, et à accroître la représentation des femmes à titre de dirigeantes et de décisionnaires.
 - o FEGC a mis en œuvre le [Fonds de renforcement des capacités pour les femmes](#), doté de 40 millions de dollars, qui a permis de financer plus de 170 organismes de femmes afin de les aider à établir des partenariats et des réseaux officiels, à élaborer des plans stratégiques et financiers et à améliorer leurs compétences techniques et leurs outils de gestion organisationnelle, en vue d'accroître la participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.
 - o FEGC a accordé 6,9 millions de dollars en financement à Banques alimentaires Canada en 2024-2025 pour poursuivre le projet pilote du Fonds d'équité menstruelle, offrant un accès gratuit à des produits menstruels, renforçant l'éducation et la sensibilisation, et contribuant à réduire la stigmatisation. Les rapports ont été analysés afin d'éclairer la planification pour la mise en œuvre continue et pour orienter les futures considérations stratégiques.
 - o En tant que rassembleur, FEGC a joué un rôle clé en appuyant le 42^e Forum annuel fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine, tenu en juillet 2024, qui a renforcé l'engagement auprès des dirigeantes et dirigeants autochtones nationaux afin de mieux comprendre les priorités propres aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Ces échanges ont contribué à l'élaboration et à l'amélioration d'initiatives collectives et propres aux compétences, de manière à en assurer la pertinence culturelle, l'inclusivité et la portée.
 - o Le Ministère a renouvelé la composition du Cercle des femmes autochtones, qui a amorcé des discussions sur ses priorités et sur sa stratégie d'engagement pour l'exercice 2025-2026, afin de prendre en compte les perspectives autochtones dans les initiatives fédérales en matière d'égalité des genres.

- o FEGC a collaboré avec des partenaires aux niveaux national et international afin de faire progresser l'égalité des genres au Canada et à l'échelle mondiale.
 - En partenariat avec des parties prenantes, FEGC a dirigé l'élaboration du [Cinquième examen national du Canada sur la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing](#) ainsi que sur les résultats de la 23^e session extraordinaire de l'Assemblée générale.
 - FEGC a coordonné et piloté la participation du Canada à des forums internationaux (p. ex. la 69^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies [CCF69], la 89^e session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies). Le Ministère a représenté les priorités du Canada en matière d'égalité des genres sur la scène mondiale, contribuant à façonner des engagements multilatéraux visant à faire progresser les droits des femmes et le renforcement de leur pouvoir à l'échelle internationale.
 - À titre de courtier de connaissances, FEGC a contribué à l'élaboration d'accords, de documents et de rapports internationaux (p. ex. la [Déclaration politique adoptée à la CCF69](#), la [Déclaration des dirigeants du G20 à Rio de Janeiro](#)), afin de promouvoir et de faire progresser l'égalité des genres, les droits et valeurs des personnes 2ELGBTQI+ et de prévenir les reculs en matière de droits de la personne.
 - FEGC a participé à des groupes de travail interministériels, appuyant les efforts déployés dans l'ensemble du gouvernement pour intégrer les perspectives des femmes et des filles, y compris des femmes autochtones et des personnes 2ELGBTQI+. Cette approche a renforcé la cohérence et la capacité d'adaptation des politiques du Canada, tant au pays qu'à l'international.
- o Le Ministère a publié six numéros du bulletin *L'égalité compte* de FEGC afin de sensibiliser la population aux événements commémoratifs, de mettre en valeur les articles *L'égalité en action*, de diffuser des annonces de financement et de présenter d'autres initiatives gouvernementales. Grâce aux activités de promotion et aux plateformes de médias sociaux, le nombre de personnes abonnées est passé d'environ 3 300 à 4 000, soit une augmentation de 700 personnes au cours de l'année.

En 2024-2025, FEGC a poursuivi le projet pilote du Fonds d'équité menstruelle. Plus de 72,7 millions de produits ont été distribués depuis 2023, avec plus de 3,5 millions de cas où des personnes y ont eu accès. Les commentaires suivants d'organismes participants mettent en lumière les effets multiples du Fonds :

- Un organisme a indiqué que 100 % de sa clientèle « vit en milieu rural et a un faible revenu, connaît l'insécurité alimentaire et rencontre des obstacles liés au transport. Le fait d'avoir un approvisionnement régulier en produits menstruels a contribué à améliorer la santé mentale, l'hygiène et la tranquillité d'esprit de toute la clientèle. Le principal obstacle auquel se heurte la clientèle est l'impossibilité de se procurer un produit de première nécessité comme les produits menstruels, et le fait de devoir choisir entre l'hygiène menstruelle et la satisfaction de leurs besoins alimentaires. »
- Un autre organisme a indiqué que « les menstruations font naturellement partie de la vie, mais elles peuvent être stigmatisées et entraîner de la gêne ou de la honte, surtout pour les personnes qui ont de la difficulté à se procurer des produits menstruels. En assurant l'accès à ces produits, nous contribuons à redonner dignité et confiance à ces personnes... [et] à favoriser de meilleurs résultats en matière de santé pour celles qui en ont besoin. L'effet cumulatif d'un accès constant aux produits menstruels contribue, au fil du temps, à une meilleure qualité de vie. »

- Prévenir et contrer la VFS.
 - FEGC a poursuivi la mise en œuvre du [Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#). Dans son rôle de rassembleur, FEGC a élaboré et publié le [Rapport d'étape annuel 2023-2024 sur le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe](#), qui met en lumière les mesures prises par les provinces et territoires au cours de la première année de mise en œuvre de leurs ententes bilatérales respectives dans le cadre du Plan.
 - En tant qu'agent de renforcement des capacités, FEGC a financé des organismes du secteur de la VFS afin de combler les lacunes en matière de soutien aux populations mal desservies et à risque, et de leur offrir des ressources mieux adaptées. En mars 2025, 120 organismes avaient reçu 22,5 millions de dollars pour élaborer des pratiques prometteuses et entreprendre des recherches communautaires. Ces projets soutiennent les personnes survivantes, mobilisent les hommes et les garçons comme alliés dans la prévention de la VFS, abordent la traite de personnes et contribuent à l'avancement des connaissances afin de mieux répondre aux besoins des personnes les plus touchées par cette forme de violence.
 - En tant que courtier de connaissances, FEGC a collaboré avec Statistique Canada pour :
 - Réaliser le deuxième cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés. Cette collaboration a contribué à rendre le contenu de l'enquête plus adapté aux formes émergentes de VFS et à renforcer la base de données probantes du Canada sur cette question.
 - Faire progresser le Système d'information national sur les féminicides. Ce système a permis d'établir un portrait national complet des féminicides et des

homicides liés au genre grâce à l'intégration de données policières, judiciaires et démographiques, renforçant ainsi la capacité du Canada à comprendre et à répondre aux homicides fondés sur le sexe.

- o FEGC a lancé une nouvelle phase de la campagne de sensibilisation [Ce n'est pas juste](#) en avril 2024, visant à encourager les jeunes à dénoncer et à contribuer à mettre fin aux comportements et aux attitudes qui alimentent la VFS, en leur offrant le soutien nécessaire pour obtenir de l'aide pour leur propre situation ou pour des personnes de leur entourage. Les réalisations de la campagne comprenaient notamment :
 - Plus de 4 600 documents imprimés (affiches, fiches d'information, autocollants pour miroirs, autocollants) ont été distribués dans plus de 85 établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire à travers le Canada afin de sensibiliser les jeunes à la campagne et à la VFS.
 - Plus de 73 000 personnes uniques ont consulté les pages Web de la campagne Ce n'est pas juste au cours de l'exercice.
 - 42 % de toutes les visites sur le site Web en anglais et 27 % des visites sur le site Web en français ont mené au téléchargement d'un ou de plusieurs [modules d'apprentissage](#) conçus pour approfondir la compréhension de la VFS, l'une des principales ressources de la campagne.
- o FEGC a mobilisé des connaissances par l'entremise du Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe.
 - Le Ministère a tenu cinq événements sur divers thèmes, dont la VFS et les jeunes (mettant en valeur la campagne de sensibilisation Ce n'est pas juste), la page Web GCÉchange sur la VFS, la VFS et le sport, la violence économique ainsi que la violence dans les fréquentations chez les jeunes et la VFS facilitée par la technologie. Ces événements ont permis de mettre en valeur des projets et des recherches, de partager des ressources et des outils, et de présenter des services de soutien. Ils ont réuni 922 participantes et participants provenant de la fonction publique fédérale, de partenaires aux niveaux provincial et territorial, de partenaires autochtones, de parties prenantes et d'organisations de la société civile.
 - FEGC a lancé la page Web GCÉchange du Centre du savoir sur la violence fondée sur le sexe afin de partager des connaissances, des outils et des ressources entre les fonctionnaires du gouvernement fédéral qui collaborent à la prévention et à la prise en charge de la VFS. Lancée en octobre 2024, la page a enregistré plus de 7 500 consultations au cours de sa première année.
- Promouvoir et faire progresser l'égalité pour les personnes 2ELGBTQI+.
 - o FEGC a publié un rapport d'étape sur la mise en œuvre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, présentant les mesures et les progrès réalisés par le gouvernement du Canada au cours des deux premières années du Plan dans ses six domaines prioritaires.
 - o FEGC a joué son rôle de courtier de connaissances et fourni des conseils stratégiques à l'échelle du gouvernement fédéral sur des enjeux touchant les personnes 2ELGBTQI+. Ces contributions ont été intégrées à l'élaboration et au lancement du [Plan d'action](#)

[canadien de lutte contre la haine](#) ainsi qu'au [Plan d'action du gouvernement du Canada sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang 2024-2030](#).

- o FEGC a mené des recherches et des analyses sur les priorités des communautés 2ELGBTQI+ et a participé à des groupes de travail interministériels portant sur des enjeux tels que les données et les priorités de recherche 2ELGBTQI+, le logement et l'itinérance, ainsi que les droits internationaux des personnes 2ELGBTQI+.
- o Le Ministère a mis en œuvre une nouvelle Stratégie de collecte d'information sur les communautés 2ELGBTQI+, dotée de 7,7 millions de dollars, dans le cadre du Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, en collaboration avec Statistique Canada et des partenaires communautaires, faisant progresser les efforts pour renforcer la collecte de données désagrégées et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
 - FEGC a octroyé 1,5 million de dollars à cinq projets communautaires et universitaires issus de l'appel de propositions sur la recherche communautaire intersectionnelle, visant à combler des lacunes cruciales en matière de données et à explorer les réalités vécues par les personnes 2ELGBTQI+ dans les domaines de la santé, du logement, de l'emploi et de la sécurité.
- o En tant qu'agent de renforcement des capacités, FEGC a accordé 1,5 million de dollars à Fierté Canada Pride afin de soutenir 58 organismes de la Fierté dans la planification de la sécurité, les infrastructures et les interventions directes pour les festivals de la Fierté. Cela a permis de créer des environnements plus sécuritaires et plus réactifs pour les communautés 2ELGBTQI+.
- o FEGC a accordé 10,5 millions de dollars en financement par l'entremise du [Fonds de renforcement des capacités communautaires 2ELGBTQI+](#) pour soutenir 100 projets visant à renforcer la capacité des organismes et réseaux communautaires 2ELGBTQI+ à protéger les droits et à faire progresser l'égalité à l'échelle du Canada.
- o Le Ministère a accordé 11,7 millions de dollars en financement par l'entremise du [Fonds de projets 2ELGBTQI+](#), soutenant 59 projets, dont 11 axés sur la lutte contre la haine envers les personnes 2ELGBTQI+, afin d'aider les communautés 2ELGBTQI+ à se sentir en sécurité, reconnues et en mesure de s'épanouir.
- o FEGC a lancé la campagne de sensibilisation [Unité](#) en novembre 2024 afin de renforcer l'inclusion et de réduire la stigmatisation et la discrimination envers les communautés 2ELGBTQI+.

Le gouvernement fédéral tient systématiquement compte de l'égalité des genres

Résultats obtenus

- Diriger et faire progresser la mise en œuvre de l'ACS Plus dans l'ensemble du gouvernement du Canada
 - o En tant que rassembleur et courtier de connaissances, FEGC a mis en place une nouvelle structure de gouvernance afin de réunir des partenaires au niveau fédéral et d'améliorer le partage d'information interministériel et avec les parties prenantes concernant l'ACS Plus et l'égalité des genres.
 - FEGC a créé un nouveau Centre de ressources sur l'ACS Plus, un espace dédié au partage d'outils et de ressources. Celui-ci a permis aux ministères et organismes

fédéraux d'échanger des connaissances, des pratiques exemplaires et de l'expertise, contribuant ainsi à faire progresser l'ACS Plus dans l'ensemble du réseau du gouvernement du Canada.

- FEGC a lancé un bulletin trimestriel sur l'ACS Plus afin de tenir les personnes membres des comités interministériels informées des mises à jour concernant la mise en œuvre de l'ACS Plus.
- Dans son rôle de courtier de connaissances, le Ministère a organisé la Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus 2024 et a coparrainé un événement virtuel avec l'École de la fonction publique du Canada intitulé *L'intersectionnalité en action : Progresser vers une approche améliorée de l'ACS Plus*, auquel ont participé plus de 1 700 fonctionnaires.
- FEGC a lancé la 6^e édition de l'Enquête sur la mise en œuvre de l'ACS Plus, qui recueille de l'information auprès des ministères et organismes fédéraux sur leur capacité organisationnelle en matière d'ACS Plus, la formation, l'application, les pratiques exemplaires et les obstacles. FEGC assure le suivi et rend compte publiquement de la mise en œuvre de l'ACS Plus à l'échelle du gouvernement fédéral afin de confirmer que celui-ci respecte ses engagements à renforcer l'ACS Plus.
- Le Ministère a lancé une page Web dédiée aux sondages sur la mise en œuvre de l'ACS Plus afin de rendre accessibles au public les résultats sommaires des cinq derniers sondages.
- En tant qu'agent de renforcement des capacités, FEGC a collaboré avec Statistique Canada au premier Plan d'action sur les données désagrégées du Canada, appuyant les efforts visant à inclure des questions sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle dans les enquêtes nationales. Un financement a été accordé pour suréchantillonner des populations d'intérêt stratégique, notamment les communautés 2ELGBTQI+, les peuples autochtones et les personnes vivant en milieu rural, éloigné ou nordique.
- Le Ministère a appuyé les exigences législatives liées à l'ACS Plus en vertu de deux lois :
 - *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes* : FEGC a examiné et commenté des propositions budgétaires provenant de ministères afin de renforcer leur capacité à intégrer les considérations liées au genre et à la diversité dans l'élaboration des politiques dans un contexte budgétaire.
 - *Loi sur l'évaluation d'impact* : FEGC a fourni des conseils spécialisés à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada pour appuyer le respect des obligations législatives liées à l'ACS Plus, en examinant et en commentant des demandes d'évaluation d'impact.

Principaux risques

En 2024-2025, FEGC a géré efficacement ses trois risques identifiés : la gestion des capacités, la gestion du changement organisationnel et l'information pour la prise de décision. La gestion des risques a été intégrée à la planification intégrée des activités et aux processus décisionnels du Ministère, et ces risques ont été examinés et suivis avec la gestion sur une base trimestrielle.

Le risque lié à la gestion des capacités se définit comme les changements dans le profil des ressources du Ministère qui influent sur sa capacité à offrir des services conformément à son mandat. Ce risque a été atténué grâce à la planification des activités visant à réduire le fardeau administratif causé par le chevauchement des responsabilités et à aligner les ressources humaines, financières et techniques sur les engagements du mandat ainsi que sur les obligations législatives et stratégiques.

Le risque lié à la gestion du changement organisationnel correspond à la capacité de FEGC de s'adapter et de réagir de façon proactive à l'environnement interne et externe tout en respectant son mandat. Pour atténuer ce risque, les ressources ont été alignées sur les priorités gouvernementales afin de réduire au minimum les effets des changements contextuels sur les livrables et les échéanciers.

Le risque lié à l'information pour la prise de décision est que le Ministère ne dispose pas des données nécessaires pour évaluer l'ampleur des effets de ses programmes et appuyer la planification ainsi que les décisions stratégiques orientant les activités futures. Ce risque a été atténué en renforçant les liens avec les partenaires et en les mobilisant régulièrement pour améliorer la collecte de données, de même qu'en poursuivant les travaux de renouvellement du cadre de mesure du rendement du Ministère. L'approche de planification intégrée des activités de FEGC comprenait également l'élaboration et la mise à jour d'un guide et d'un calendrier définissant les principaux livrables et activités.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3 : Aperçu des ressources requises pour faire progresser l'égalité des genres

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	347 838 890	346 440 898
Équivalents temps plein	304	272

La [section Finances de l'infographie de FEGC dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de FEGC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes Plus

En 2024-2025, FEGC a continué de remplir son mandat en collaborant avec les organismes centraux et d'autres organismes fédéraux afin que les initiatives gouvernementales, y compris les politiques, les programmes et les lois, soient éclairées par une analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) pour appuyer l'élaboration d'initiatives réactives et inclusives.

FEGC a appliqué l'ACS Plus de façon systématique dans l'ensemble de ses travaux, en s'appuyant sur une base de données probantes inclusive et intersectionnelle, qui reflète les réalités vécues par les diverses populations du Canada. FEGC a fait progresser l'ACS Plus grâce aux initiatives suivantes :

- **Investissements dans les données désagrégées** : Dans le cadre de sa Stratégie de recherche de 7,7 millions de dollars menée sous le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, FEGC a financé des projets communautaires et appuyé des initiatives de Statistique Canada visant à améliorer la disponibilité des données sur le sexe, le genre, l'orientation sexuelle et d'autres facteurs identitaires croisés (p. ex. : race, handicap, région géographique). Cela comprenait le financement d'une étude de faisabilité et l'élaboration de normes sur la collecte de données concernant les personnes intersexes.

- **Soutien aux enquêtes désagrégées** : FEGC a collaboré avec Statistique Canada au deuxième cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, qui comprenait le suréchantillonnage de populations sous-représentées et de nouveaux modules sur la VFS facilitée par la technologie. Les vagues préliminaires menées en 2024-2025 ont permis de mieux saisir les diverses expériences en matière de sécurité, notamment celles des personnes 2ELGBTQI+, des femmes autochtones et des personnes en situation de handicap.
- **Système d'information sur les féminicides** : Le Ministère a travaillé en partenariat avec Statistique Canada pour produire des analyses intersectionnelles dans cinq rapports nationaux, incluant des variables comme la race, l'identité autochtone, le genre et les contacts antérieurs avec la police. Ces données ont éclairé des stratégies ciblées de prévention de la VFS et ont contribué à combler les lacunes dans les systèmes nationaux de déclaration des homicides au Canada.
- **Renforcement des capacités par la recherche communautaire** : FEGC a financé plus de 1,5 million de dollars en projets de recherche intersectionnelle menés par les communautés afin de renforcer la base de données probantes sur les personnes 2ELGBTQI+. Ces projets, centrés sur des populations historiquement mal desservies, y compris les communautés 2ELGBTQI+ racisées et autochtones, informeront l'élaboration de politiques et de programmes équitables en 2025-2026 et au-delà.

Ensemble, ces initiatives ont renforcé la capacité du Ministère à mener des analyses intersectionnelles pertinentes, à cerner les inégalités systémiques et à maintenir l'ACS Plus comme élément central des travaux de recherche et de collecte de données. FEGC a également fourni régulièrement des conseils sur les considérations liées à l'ACS Plus pour les projets financés, l'élaboration de politiques internes et les collaborations interministérielles.

FEGC a mis à profit sa gouvernance interne, y compris ses comités et ses réseaux, pour promouvoir l'application de l'ACS Plus dans l'ensemble de ses activités et accroître la capacité ministérielle à faire progresser l'ACS Plus dans diverses communautés fonctionnelles. Le Ministère a intégré l'ACS Plus dans ses processus décisionnels, en sensibilisant aux défis liés à la diversité, à l'inclusion et à l'accessibilité, en fournissant des conseils et une expertise pour orienter les efforts ministériels visant à corriger les inégalités systémiques, ainsi qu'en appuyant un milieu de travail inclusif et en valorisant la diversité. Ces communautés comprennent :

- Le Réseau des employés noirs
- Le Comité sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité
- Le Réseau des employés autochtones
- Le Cercle des femmes autochtones
- Réseau des personnes en situation de handicap
- Réseau de la Fierté

Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

En 2024-2025, FEGC a continué de contribuer aux progrès du Canada liés aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En tant que responsable fédéral de l'ODD 5 : *Parvenir*

à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, FEGC a fait progresser cet objectif par un large éventail d'activités, notamment en :

- coordonnant la production du rapport du gouvernement fédéral sur les progrès réalisés en matière d'ODD 5 dans le cadre du Rapport annuel de 2024 du Canada sur le Programme 2030;
- collaborant avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre en œuvre le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe;
- intensifiant les efforts de partage de connaissances sur la VFS et en accroissant la sensibilisation du public grâce à des campagnes et à des activités commémoratives;
- finançant des projets visant à générer des changements systémiques pour les communautés 2ELGBTQI+ et en contrant la montée de la haine visant les personnes 2ELGBTQI+;
- poursuivant le renforcement de l'ACS Plus, alors que le Canada soulignait le 30^e anniversaire de cet outil;
- appuyant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, sensibles au genre et équitables grâce à des projets de recherche financés;
- accordant du financement à des organismes qui font progresser l'égalité des genres et favorisent la participation des femmes, des filles et des communautés 2ELGBTQI+ à la société canadienne;
- soutenant les objectifs du Canada en matière d'égalité des genres à l'étranger grâce à la participation à des tribunes internationales et à des engagements bilatéraux.

FEGC a directement appuyé la mise en œuvre de l'ODD 10 : *Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre* en poursuivant l'amélioration du cadre et des paramètres de l'ACS Plus. Cet outil analytique robuste constitue l'approche du Canada en matière d'égalité et d'inclusion intersectionnelles, guidant les actions gouvernementales afin que les politiques, programmes et initiatives répondent aux divers besoins de la population canadienne. Le Ministère a également contribué à cet ODD en soutenant le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées, notamment par la collecte de données ciblées et l'analyse intersectionnelle. De plus, FEGC a continué de collaborer avec d'autres ministères pour appuyer les cibles liées à l'égalité des genres dans l'ensemble des 17 ODD. Par exemple, FEGC a accordé la priorité au renforcement du pouvoir économique des femmes, en particulier celles appartenant à des groupes en quête d'équité, et a travaillé à accroître la sensibilisation aux obstacles et aux possibilités en matière de justice pour les personnes touchées par la VFS.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'apport de FEGC au Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable dans notre [stratégie ministérielle de développement durable](#).

Promotion du multiculturalisme

Les ministères fédéraux sont invités à contribuer au Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, par lequel le gouvernement du Canada met en valeur le travail important que la fonction publique fédérale accomplit pour promouvoir le multiculturalisme au sein de sa main-d'œuvre et de la société en général. Pour 2024-2025, FEGC rend compte de ses contributions à cette initiative dans le présent Rapport sur les résultats ministériels.

FEGC a mené les activités suivantes :

- Le personnel devait suivre des formations liées à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité, notamment :
 - des apprentissages sur l'antiracisme, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité ou la réconciliation.
 - la formation intitulée Initiative de l'Espace positif : Sensibilisation aux réalités 2ELGBTQI+.
 - La formation sur le Code de valeurs et d'éthique du secteur public.
- Le Ministère a organisé des initiatives de sensibilisation et d'éducation sur la diversité ethnoculturelle et raciale ainsi que sur les défis auxquels les groupes diversifiés peuvent être confrontés.
 - FEGC a tenu une table ronde virtuelle pendant la Semaine de la Fierté dans la fonction publique en août 2024 intitulée *S'occuper des personnes queer en ces temps difficiles*, sur la façon dont les fonctionnaires 2ELGBTQI+ peuvent prendre soin de soi et des autres.
 - Le Ministère a établi un partenariat avec le Réseau des fonctionnaires fédéraux musulmans pour parrainer leur activité du Mois de l'histoire islamique en octobre 2024 intitulée *Shakespeare Through Islamic Worlds* avec la professeure Ambereen Dadabhoy.
 - FEGC a organisé de deux tables rondes pour le Mois de l'histoire des Noirs en février 2025, intitulées *Éliminer les obstacles systémiques pour les femmes noires dans l'économie canadienne* et *Comprendre et reconnaître les différentes formes de racisme anti-Noirs et leurs effets collatéraux en milieu de travail*.
 - Le Ministère a organisé des [commémorations et de célébrations](#) publiques tout au long de l'année pour souligner les réalisations des femmes, mettre en valeur les communautés 2ELGBTQI+, rappeler les progrès réalisés par le Canada en matière d'égalité des genres et se souvenir des victimes et survivantes de la VFS.
- FEGC a élaboré la Stratégie et le plan d'action sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité 2024-2027 en consultation avec divers réseaux, dont le Réseau des employés noirs et le Réseau des employés autochtones. Cette stratégie met l'accent sur des activités liées au maintien en poste, à l'avancement et au recrutement des membres du personnel.
- Le Ministère a financé et appuyé des projets de recherche qui favorisent la reconnaissance, le respect et la participation équitable des diverses communautés culturelles du Canada. Ces initiatives ont fait progresser le multiculturalisme grâce à des approches menées par les communautés, culturellement adaptées, visant à réduire les obstacles, à éclairer les politiques et à améliorer les services destinés aux populations diversifiées.

Innovation

En 2024-2025, FEGC a fait preuve d'innovation en concevant et en mettant en œuvre des mécanismes de financement de la recherche inclusifs et intersectionnels. Ces mécanismes ont catalysé des investissements fédéraux plus importants et ont répondu directement aux priorités du gouvernement du Canada en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Une innovation clé a porté sur l'amélioration de l'inclusivité des données et des méthodologies. En collaboration avec Statistique Canada, FEGC a fait progresser l'intégration de variables liées à l'identité de genre, à l'orientation sexuelle et à l'identité autochtone dans les enquêtes nationales, tout en donnant la priorité au suréchantillonnage de populations clés. Cette innovation a permis de recueillir des données représentatives et intersectionnelles afin d'éclairer plus efficacement les programmes et les politiques fédérales.

Répertoire des programmes

Faire avancer l'égalité des genres est appuyé(e)/sont appuyé(e)s par les programmes suivants :

- Expertise et information
- Action communautaire et innovation

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour faire avancer l'égalité des genres sur la page [Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

En 2024-2025, FEGC a mené à terme sa première année entière de mise en œuvre de la planification intégrée des activités, marquant une étape importante pour le Ministère. Cette année charnière a permis d'opérationnaliser une approche coordonnée à l'échelle de l'organisation pour la planification et le suivi, renforçant son engagement envers l'efficacité organisationnelle et l'utilisation responsable des fonds publics. Grâce à une collaboration accrue entre les directions générales, FEGC a renforcé et accru son alignement sur son mandat central et sur ses priorités ministérielles. Ces progrès témoignent d'une maturité organisationnelle croissante et positionnent FEGC pour améliorer son agilité et établir une feuille de route commune afin d'obtenir des résultats.

En réponse à une surveillance accrue du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), FEGC a renforcé ses pratiques d'approvisionnement en mettant en place de nouveaux contrôles et en respectant rigoureusement les politiques et mesures de responsabilisation fédérales mises à jour.

FEGC a planifié et testé un nouveau système de gestion des demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, dans le cadre d'un processus d'acquisition pangouvernemental dirigé par le SCT visant à trouver un logiciel de remplacement pour le système actuel. Les tests et la mise en œuvre de ce nouveau système se poursuivront en 2025-2026.

Le Plan ministériel de sécurité triennal a été mis à jour en 2024, ce qui a permis de passer d'une posture de sécurité de base à une posture de sécurité protectrice, axée sur les mesures de sécurité physique pour protéger les membres du personnel dans un environnement de travail hybride.

En 2024-2025, des progrès ont été réalisés dans la mise en place d'un nouveau système de gestion des subventions et contributions, comprenant la conception et le développement des principales fonctionnalités. Le projet se poursuivra en 2025-2026.

Pour renforcer les communications internes et externes, FEGC a entrepris des travaux d'amélioration de son site Web. La mise en ligne de la nouvelle plateforme a été effectuée comme prévu au printemps 2024, et d'autres travaux se poursuivront en 2025-2026.

Gestion des ressources humaines

FEGC s'engage à favoriser une main-d'œuvre performante, inclusive et résiliente. Cela comprend la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la diversité, l'équité et l'accessibilité; l'instauration d'une culture axée sur les valeurs; le soutien à des modalités de travail souples et responsables; ainsi que la création d'un milieu de travail sécuritaire et respectueux.

En 2024-2025, FEGC a progressé vers l'adoption d'une approche plus stratégique et pangouvernementale de la gestion de la main-d'œuvre. Le Ministère a élaboré un modèle fonctionnel permettant aux gestionnaires de prendre du recul pour évaluer l'organisation du travail, cerner les lacunes critiques et mieux positionner la main-d'œuvre pour assurer la réalisation des priorités centrales. Des outils pratiques et des lignes directrices ont été fournis pour aider les équipes à identifier les besoins et les risques liés à la main-d'œuvre. Grâce à ces bases, FEGC est désormais bien placé pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies organisationnelles significatives visant à répondre aux besoins et aux lacunes identifiés.

En collaboration avec son personnel, FEGC a élaboré la Stratégie et le plan d'action sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité 2024-2027, qui témoigne de son engagement constant envers un milieu de travail inclusif et équitable.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 4 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	23 621 527	22 521 261
Équivalents temps plein	131	146

La [section Finances de l'infographie de FEGC dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de FEGC dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Résultats de FEGC pour 2024-2025

Tableau 5 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones¹

Comme il est indiqué dans le tableau 5, FEGC a attribué 8,09 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones ² (A)	541 866,22 \$
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones ³ (B)	6 698 305,54 \$
Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale (C)	S.O.
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$	8,09 %
- ¹ Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$.	

Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés	Résultats 2024-2025
- ²Aux fins de la cible d'un minimum de 5 %, les données présentées dans ce tableau reposent la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada, comme étant soit : - o une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal; - o une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones; - o une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne. Les résultats incluent la valeur d'une sous-traitance attribuée à une entreprise autochtone.	

Au cours de l'exercice 2024-2025, FEGC a attribué 8,09 % de la valeur totale de ses contrats à des entreprises autochtones, dépassant ainsi la cible minimale de 5 % fixée par le gouvernement du Canada. Ce résultat reflète l'engagement de FEGC envers des pratiques d'approvisionnement inclusives et équitables.

Le total comprend des contrats pour des biens en TI, des travaux de recherche et des services professionnels, ainsi que des gestes de reconnaissance pour les services rendus par des Aînés et Aînées. Ces activités d'approvisionnement mettent en évidence les efforts continus de FEGC pour appuyer les possibilités économiques offertes aux entreprises et aux communautés autochtones.

Dans son Plan ministériel pour 2025-2026, FEGC prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones. Le résultat plus élevé que prévu s'explique principalement par l'octroi de trois contrats majeurs à des prestataires de services autochtones pour l'acquisition de matériel en TI.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, FEGC a identifié les réductions des dépenses suivantes.

- 2024-2025 : 1 000 000 \$
- 2025-2026 : 1 500 000 \$
- 2026-2027 et exercices suivants : 2 000 000 \$

Au cours de l'exercice 2024-25, FEGC s'est efforcé à réduire ses dépenses grâce aux mesures suivantes :

- Réduction des dépenses liées aux services professionnels ;
- Réduction des dépenses de voyage.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 6 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 6 montre l'argent que FEGC a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2024-2025	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Faire avancer l'égalité des genres	347 838 890	354 376 763	• 2022–2023 : 300 409 253 • 2023–2024 : 295 787 831 • 2024–2025 : 346 440 898
Total partiel	347 838 890	354 376 763	346 440 898
Services internes	23 621 527	24 888 445	• 2022–2023 : 22 699 564 • 2023–2024 : 25 111 050 • 2024–2025 : 22 521 261
Total	371 460 417	379 265 208	• 2022-2023 : 323 108 817 • 2023-2024 : 320 898 881 • 2024-2025 : 368 962 159

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

L'augmentation entre le budget principal des dépenses 2024-2025 et le total des autorisations disponibles pour utilisation en 2024-2025 s'explique par le financement additionnel reçu dans le budget de 2024 afin de répondre aux besoins en matière de sécurité des festivals de la Fierté et de soutenir des projets visant à contrer la haine envers les personnes 2ELGBTQI+. Les dépenses réelles sont inférieures au total des autorisations disponibles pour utilisation par FEGC.

La [section Finances de l'infographie pour FEGC sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents.

Tableau 7 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau 7 présente les dépenses prévues de FEGC au cours de trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028
Faire avancer l'égalité des genres	383 042 861	265 866 302	60 586 162
Total partiel	383 042 861	265 866 302	60 586 162
Services internes	24 099 285	18 828 947	15 680 640
Total	407 142 146	284 695 249	76 266 802

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

La diminution du financement des dépenses prévues pour 2026-2027 est principalement attribuable à la fin du financement à durée limitée provenant :

- du budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des genres au Canada;
- du budget de 2022 pour renouveler le Fonds de développement des capacités communautaires 2ELGBTQI+;
- du budget de 2021 pour faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

Cette diminution est compensée par le nouveau financement reçu pour le Fonds d'équité menstruelle reçu dans l'énoncé économique de l'automne 2024.

La diminution du financement des dépenses prévues pour 2027-2028 est principalement attribuable à la fin prévue du financement à durée limitée provenant :

- du budget de 2022 pour collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe;
- du budget 2022 pour renouveler le Fonds de projets 2ELGBTQI+;
- de l'énoncé économique de l'automne 2024 pour le Fonds d'équité menstruelle.

La [section Finances de l'infographie pour FEGC sur l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements financiers plus détaillés liés à des exercices futurs.

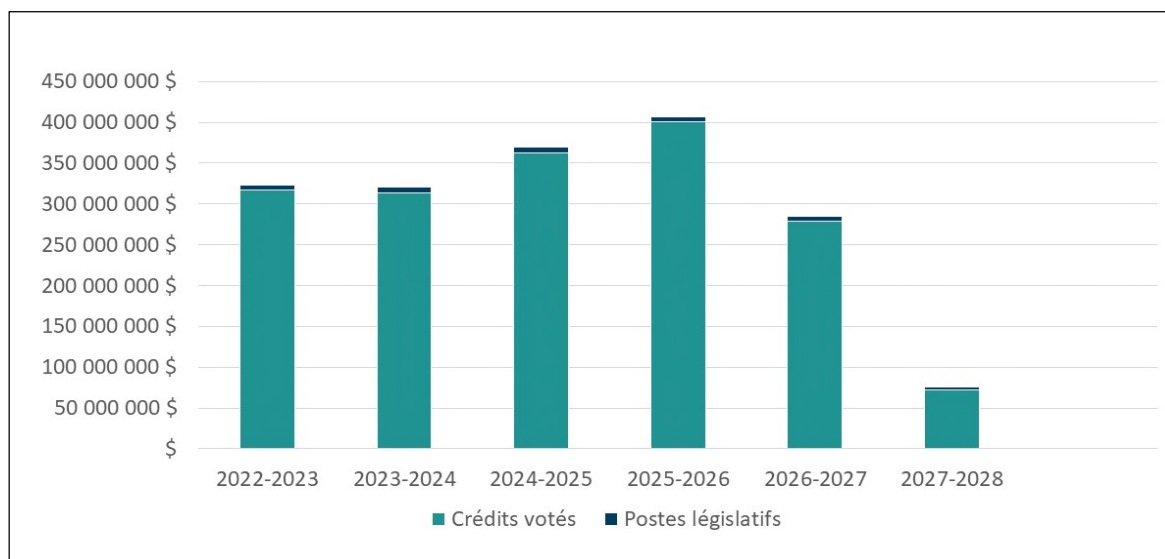
Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez la [page sur les Budgets et dépenses du](#)

[gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Version texte du graphique 1

Le graphique 1 comprend les renseignements qui suivent dans un graphique à barres.

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2022-2023	6 363 153	316 745 664	323 108 817
2023-2024	7 867 614	313 031 267	320 898 881
2024-2025	6 786 752	362 175 407	368 962 159
2025-2026	7 122 142	400 020 004	407 142 146
2026-2027	5 343 581	279 351 668	284 695 249
2027-2028	4 314 112	71 952 690	76 266 802

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Dans ce graphique, les montants financiers de 2022-2023 à 2024-2025 représentent les dépenses réelles engagées par le Ministère. Les montants financiers de 2025-2026 à 2027-2028 représentent les dépenses prévues.

L'augmentation entre 2022-2023 et 2025-2026 s'explique par plusieurs financements additionnels. Le financement additionnel reçu dans le budget de 2022 a permis de travailler avec les provinces et territoires à la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

et du premier Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+. Le budget de 2023 a aussi fourni un financement additionnel pour faire progresser l'égalité des genres au Canada. Enfin, le financement additionnel reçu dans le cadre du budget de 2024 a permis de répondre aux besoins en matière de sécurité des festivals de la Fierté et pour soutenir des projets visant à contrer la haine envers les personnes 2ELGBTQI+.

La diminution prévue à partir de 2026-2027 s'explique par la fin planifiée des initiatives temporaires. Cela inclut le financement du budget de 2024 pour répondre aux besoins en matière de sécurité des festivals de la Fierté et pour soutenir des projets visant à contrer la haine envers les personnes 2ELGBTQI+. S'ajoutent le financement du budget de 2023 pour faire progresser l'égalité des genres au Canada, celui du budget de 2022 pour soutenir la mise en œuvre du premier Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, et celui du budget de 2021 pour faire progresser le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Enfin, le Fonds d'équité menstruelle, appuyé dans l'Énoncé économique de l'automne 2024, est aussi visé.

Consultez les [Comptes publics du Canada](#) pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de FEGC.

Faits saillants des états financiers

[Les états financiers \(non audités\) de FEGC pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.](#)

Tableau 8 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en dollars)

Le tableau 8 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats prévus 2024-2025	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	370 553 408	377 375 104	(6 821 696)
Total des revenus	12	-	12
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	370 553 396	377 375 104	(6 821 708)

Analyse des charges et des revenus pour 2024-2025

L'écart entre les résultats réels de 2024-2025 et les résultats prévus pour 2024-2025 s'explique par une diminution des dépenses de fonctionnement, y compris une réduction du nombre d'équivalents temps plein (ETP), afin de tenir compte de la fin planifiée des fonds temporaires, ainsi que par le financement additionnel reçu dans le budget de 2024 pour des projets visant à contrer la haine envers les personnes 2ELGBTQI+.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2024-2025 proviennent de [l'état des résultats prospectif et les notes de 2024-2025](#) de FEGC.

Tableau 9 : État condensé des résultats (audité ou non audité) pour les exercices 2023-2024 et 2024-2025
Le tableau 9 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2024-2025	Résultats réels 2023-2024	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des charges	370 553 408	326 710 316	43 843 092
Total des revenus	12	461	(449)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	370 553 396	326 709 855	43 843 541

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2023-2024 et 2024-2025

L'écart entre les résultats réels de 2024-2025 et ceux de 2023-2024 s'explique principalement par l'augmentation des transferts de paiement liée au financement additionnel accordé pour 2024-2025.

Tableau 10 : État condensé de la situation financière (audité ou non audité) au 31 mars 2025 (en dollars)
Le tableau 10 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2024-2025)	Exercice précédent (2023-2024)	Différence (2024-2025 moins 2023-2024)
Total des passifs nets	12 839 610	22 591 109	(9 751 499)
Total des actifs financiers nets	8 153 464	17 688 387	(9 534 923)
Dette nette du ministère	4 686 146	4 902 722	(216 576)
Total des actifs non financiers	2 009 488	1 614 469	395 019
Situation financière nette du ministère	(2 676 658)	(3 288 253)	611 595

Analyse du passif et de l'actif du département depuis le dernier exercice fiscal

L'écart pour le total du passif net montre une diminution importante par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse découle d'une réduction des crédetes et des charges à payer. Elle s'explique notamment par la diminution des contributions à payer à la fin de l'exercice, la baisse des dépenses salariales et la diminution des montants dus à d'autres ministères, ce qui reflète la fin du financement temporaire et un traitement financier efficient. L'écart pour le total de l'actif financier net est en grande partie attribuable à la diminution du passif. Il est également lié à une baisse des débiteurs, découlant de la réduction des dépenses salariales, combinée à des recouvrements salariaux constants et effectués en temps opportun tout au long de l'année.

Dans l'ensemble, la situation financière nette du Ministère reflète l'effet combiné d'un passif plus faible, d'actifs financiers réduits, partiellement compensés par une augmentation des immobilisations corporelles (total des actifs non financiers), ce qui témoigne de l'investissement continu dans le développement du système de gestion des subventions et contributions.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

Tableau 11 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes
Le tableau 11 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de FEGC pour les trois derniers exercices.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2022-2023	Équivalents temps plein réels 2023-2024	Équivalents temps plein réels 2024-2025
Faire avancer l'égalité des genres	305	316	272
Total partiel	305	316	272
Services internes	147	159	146
Total	452	475	418

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

La diminution des ETP en 2024-2025 est principalement attribuable à la fin planifiée des fonds temporaires.

Tableau 12 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 12 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes de FEGC au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028
Faire avancer l'égalité des genres	290	203	157
Total partiel	290	203	157
Services internes	154	111	97
Total	444	314	254

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les ETP prévus pour 2026-2027, tels qu'ils figurent dans le Plan ministériel 2025-2026, sont en diminution en raison de la fin planifiée des fonds temporaires. Cette fin du financement temporaire entraîne une réduction de 130 ETP en 2026-2027 par rapport à 2025-2026, puis une autre réduction de 60 ETP d'ici 2027-2028.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de FEGC :

- [Détails sur les programmes de paiement de transfert](#)
- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Initiatives horizontales](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre(s) de tutelle : L'honorable Rechie Valdez

Administrateur général/administratrice générale : Frances McRae

Portefeuille ministériel : Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Instrument(s) habilitant(s) : [Loi sur le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres](#)

Année de constitution ou de création : 2018

Coordonnées du ministère

Adresse postale : Femmes et Égalité des genres Canada

C.P. 8097, succursale T, CSC

Ottawa (Ontario) K1G 3H6

Numéro de téléphone : Numéro sans frais : 1-855-969-9922 | Appels locaux : 613-995-7835

TTY : 819-420-6905

Télécopieur : 819-420-6906

Adresse courriel : FEGC.Info.WAGE@fegc-wage.gc.ca

Site(s) Web : <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres.html>

Définitions

2ELGBTQI+ (2SLGBTQI+)

Personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées ; le signe « + » s'entend des personnes qui s'identifient comme membres de communautés de diverses identités sexuelles et de genre, qui emploient des terminologies supplémentaires. Remarque : L'évolution du langage au sein de communautés pourrait amener cet acronyme à évoluer.

agent de renforcement des capacités (capacity builder)

À titre d'agent de renforcement des capacités, FEGC joue un rôle dans l'autonomisation des organismes de promotion de l'égalité et d'autres parties prenantes au moyen d'investissements clés, de partenariats et de partage des connaissances afin d'amplifier l'incidence de leur travail sur les obstacles auxquels sont confrontées les femmes et les communautés 2ELGBTQI+. De plus, FEGC renforce la capacité du gouvernement fédéral à appliquer rigoureusement l'Analyse comparative entre les sexes Plus à ses politiques, programmes et initiatives.

analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et aux initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons d'être plus réceptif et inclusif ainsi que les méthodes permettant de prévoir et d'atténuer les obstacles potentiels à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels ainsi que les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif, mesurable, qu'un ministère, un programme ou une initiative envisage d'atteindre dans un délai déterminé.

courtier de connaissances (knowledge broker)

En tant que courtier de connaissances, FEGC met en avant des pratiques fondées sur des données probantes afin de guider la prise de décisions. Il rassemble, synthétise et communique les connaissances, les pratiques exemplaires et l'expertise en matière de politiques pour faire progresser l'égalité des genres et des personnes 2ELGBTQI+ et faire en sorte que les considérations intersectionnelles soient rapidement intégrées dans les systèmes, les politiques et les processus gouvernementaux pour une prise de décisions plus inclusive.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ainsi que paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Dépenses et recettes nettes liées aux prêts, aux placements et aux avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Entreprise autochtone (Indigenous business)

Dans le cas d'un rapport sur les résultats ministériels, il s'agit de toute entité qui répond aux critères de Services aux Autochtones Canada, à savoir être détenue et gérée par des aînés, des conseils de bande et des conseils tribaux, être inscrite dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#) ou être inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires de traités modernes.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre des heures de travail d'un employé divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, un employé qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative qui évalue les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les produits ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative qui évalue les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Un programme, un projet ou une autre initiative dans le cadre desquels deux ou plusieurs ministères fédéraux reçoivent des fonds pour travailler conjointement pour atteindre un résultat commun généralement lié à une priorité gouvernementale, et dans le cadre duquel les ministres concernés conviennent de le désigner comme horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment celle imposée au ministère responsable de rendre compte des résultats ministériels et des dépenses regroupés.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend respecter ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Rapport qui décrit les activités prévues et le rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan, projet ou activité sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (government priorities)

Dans le rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le [discours du Trône de 2021](#).

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rassembleur (convener)

En tant que rassembleur, FEGC orchestre une approche coordonnée en matière de progrès de l'égalité des femmes et des personnes 2ELGBTQI+. Pour ce faire, il travaille avec une variété de parties prenantes

afin de tirer parti de leurs forces et de leurs ressources et de favoriser l'avancement de questions clés relatives à l'égalité des genres.

rendement (performance)

Ce qu'un ministère a fait en utilisant ses ressources pour atteindre ses résultats, dans quelle mesure ces résultats correspondent aux objectifs du ministère et dans quelle mesure les leçons apprises ont été déterminées.

répertoire des programmes (program Inventory)

Une liste qui recense tous les programmes du ministère et les ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à la réalisation de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un produit lié aux activités d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat de haut niveau lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.